

Arrêté n° 2026-105/PN du 11 mars 2026
portant désignation des représentants de la province Nord au sein du Comité
Technique Paritaire (CTP)

Historique :

Créé par : Arrêté n° 2026-105/PN du 11 mars 2026 portant désignation des
représentants de la province Nord au sein du Comité Technique
Paritaire (CTP)

JONC du 18 mars 2026
Page 6803

Article 1er

La présidence du Comité Technique Paritaire de la province Nord est assurée par la secrétaire générale ou la secrétaire générale adjointe.

Article 2

Sont désignés comme représentants de la province Nord au Comité Technique Paritaire, les personnes suivantes :

Représentants titulaires	Représentants suppléants
Elodie DHURES, directrice de la DAJAP	Dominique LEVY, chef de service coordination administrative à la DAJAP
Alexandre WEMA, chef du service animation des équipements à la DDHI	Michel HELLY, évaluateur des politiques publiques au SG
Jean-Marc HMALOKO, directeur de la DASSPS	Mylencka OUDARE, directrice adjointe à la DASSPS
Adrien RIVATON, directeur de la DDEE	Samuel NOURY, Chef de service des milieux et ressources terrestres à la DDEE
Alexis LABAU, directeur de la DEFIJ	Jacqueline NAHIET, Cheffe de service RH à la DEFIJ
Yann LECHEVALIER, directeur de la DFB	Tristan ZANNIER, contrôleur de gestion au SG
Caroline GROSEIL-RIVATON, directrice à la DAF	Brice POROU, chef de service infrastructure à la DAF
Christopher PIU, chef de service des carrières et de la rémunération à la DRH	Gaël TIDJINE, chef du service bien-être

Article 3

L'arrêté n° 2025-374/PN du 17 juillet 2025 est abrogé.

Article 4

L'arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nouvelle- Calédonie dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 5

Le présent arrêté sera communiqué au commissaire délégué de la République pour la province Nord, notifié aux intéressés et publié au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie.